



135, rue Niquet
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 0B2
Téléphone : 418 276-2527
Sans frais : 1 888 866-2527
Télécopieur : 418 276-8727
info@claplacsaintjean.com
www.claplacsaintjean.com

PÊCHE À LA OUANANICHE À LA MOUCHE

DANS LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUANE (REMOUS DES OUELLET)

MODALITÉS DE PÊCHE – Pêche à la mouche exclusivement, au moyen d'une seule mouche à la fois, non lestée, non appâtée et garnie d'au plus trois hameçons.

LIMITE DE PRISE ET REMISES À L'EAU – Le nombre total de captures autorisé est de 3 ouananiches par pêcheur par jour dont 2 remises à l'eau obligatoires. La *limite quotidienne de prise* (captures conservées) est de 1 ouananiche par pêcheur. **Toute pêche doit cesser dès que vous avez conservé 1 ouananiche.**

FAIBLES MONTAISONS – Advenant de trop faibles montaisons en rivière, le nombre total de captures autorisé et la limite quotidienne de prise seront modifiés à la baisse en cours de saison, quitte à obliger la remise à l'eau de toutes les captures au besoin, **sans préavis ni remboursement.**

AUTRES ESPÈCES – Les espèces autres que la ouananiche peuvent être conservées.

RAFTING – La Métabetchouane fait l'objet d'excursions en rafting. La coexistence est harmonieuse, mais nous préférons vous en informer.

ENCADREMENT – Vous serez encadrés par nos assistants à la protection de la faune qui oeuvrent déjà sur la rivière pour la protéger. **Leur tâche principale consiste à patrouiller la rivière pour prévenir le braconnage**, et non à vous guider ou vous accompagner du matin au soir. Par contre, ils vous accueilleront avec plaisir sur «leur» rivière et vous y dirigeront; ils vous conseilleront et vous accommoderont du mieux qu'ils le peuvent; ils veilleront à votre sécurité et recueilleront vos impressions et commentaires. Bref, ils fraterniseront avec vous et feront tout en leur possible pour que votre journée de pêche se déroule dans les meilleures conditions.

ACCUEIL – **Au Remous des Ouellet à 6 h. SOYEZ À L'HEURE SVP**, car nous accueillons deux autres groupes de pêcheurs au *Cran Serré* à 6h30 et au *Trou de la Fée* à 7h30. **Pour vous rendre sur place** : prendre la route régionale 169 jusqu'à Desbiens, située à mi-chemin entre Alma et Roberval; devant l'hôtel de ville de Desbiens, prendre la 7^e Avenue à votre gauche si vous arrivez d'Alma ou à votre droite si vous arrivez de Roberval, et faire 3,4 km jusqu'au **panneau d'identification de la fosse** en bordure gauche de la 7^e Avenue; stationnez votre véhicule à cet endroit.

À VOTRE ARRIVÉE – Notre employé vérifiera votre identité et celle de votre partenaire; il vous remettra vos *autorisations de pêcher*; il vous accompagnera jusqu'au *Remous des Ouellet* en VTT 3 places; il vous remettra un radio-émetteur.

MÉDICAMENTS – Si vous portez sur vous des médicaments importants (nitroglycérine ou inhalateurs pour l'asthme par exemple), **veuillez en informer notre employé et votre partenaire** à votre arrivée sur les lieux.

PÊCHE À GUÉ OU EN EMBARCATION – La pêche se pratique à gué avec des «waders».

DÎNER – Le dîner se prend obligatoirement sur la rivière.

ÉQUIPEMENT FOURNI SUR PLACE – VTT 3 places, puise, glacière, «ice packs», table de pique-nique, toilette portative avec sacs et radio-émetteur. Nos employés disposent d'une balise SPOT en cas d'urgence.

QUOI APPORTER – *Permis de pêche sportive* du Québec, veste de flottaison, équipement de pêche, «waders», habit de pluie, havresac, lunch, sacs à déchets, papier toilette, appareil photo et glacière pour vos prises.

MOUCHES ET SOIES – Les mouches montées sur des hameçons #1, 2, 4 et 6 à longue hampe (3X à 6X) font habituellement l'affaire : streamers en poils ou en plumes, wooly buggers, muddler minnows, mudlapins et «bombers» à saumon. En désespoir de cause, de petites mouches à saumon foncées du genre *Black Bear Green Butt* peuvent faire la différence. **Il est conseillé d'apporter**, en plus d'une soie flottante, **une soie flottante à bout calant ou une soie calante et/ou des avançons (leaders) calants.**

SORTIE DE LA RIVIÈRE – Vous serez les premiers à quitter la rivière en fin de journée, puisque vous étiez les premiers à y entrer. **Notre employé fixera l'heure de votre sortie en fonction de l'heure du coucher du soleil et de la sortie des deux autres groupes de pêcheurs** (Cran Serré et Trou de la Fée). Si vous désirez quitter la rivière plus tôt que prévu ou en cas d'urgence, contactez notre employé avec le radio-émetteur.

ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DE PÊCHE ET DES PRISES – **L'enregistrement de vos résultats de pêche et de vos prises auprès de notre employé est obligatoire.** Cet enregistrement s'effectuera à votre sortie de la rivière.

DÉCHETS – **Rapportez tous vos déchets svp, incluant vos sacs d'excréments!**

OÙ LOGER – À Chambord : Motel L'Escale 418 342-6417; Motel Lac St-Jean 418 342-6334; Camping Plage Blanchet (roulottes locatives) 418 346-5436. À Métabetchouan : Motel Le Rond Point 418 349-3413. À Alma : Centre de villégiature Dam-en-Terre : 1 888 289-3016. **Réservez tôt!**

OÙ CAMPER – À Chambord : Camping Plage Blanchet 418 346-5436; Camping Chambord/Chez Ben 418 342-6984; Camping Village historique de Val-Jalbert 418 275-3132. À Métabetchouan : Camping Villa des Sables 418 345-2655; Camping Club Social 418 345-8494. À Alma : Centre de villégiature Dam-en-Terre : 1 888 289-3016. **Réservez tôt!**